

FICHE D'INSCRIPTION SAISON 2018/2019



Les Ecuries de St Martin
78520 ST MARTIN LA GARENNE
Email : ecuries.st.martin@gmail.com

<- à remplir par le Club ->

Jour(s) : Horaires :	Cheval/Dble Poney [] 1h [] 2h [] Poney Shetland [] 1h [] 2h [] Baby Shetland []	le Club -> Cotisation+Licence : 225€ (-18ans) 250€ (+18ans) T1 : T2 : T3 :
-------------------------	--	---

CAVALIER - NOM :

Prénom :

<- à remplir par le Club ->

N°licence FFE :
Niveau Galop :

Né(e) le : / /
Age :

Sexe : M []
 F []

Certificat médical **SI** pratique de
l'équitation en **compétition** :
OUI / NON

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Portable du cavalier :

e-Mail du cavalier :

PARENTS

(à remplir par les parents pour le cavalier mineur)

MERE :
NOM :
Prénom :
Tél. :
e-Mail :

PERE :
NOM :
Prénom :
Tél. :
e-Mail :

REGLEMENT INTERIEUR

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ➤ Les leçons sont obligatoirement payables d'avance et en intégralité au moment de l'inscription. ➤ Le règlement de la cotisation/licence fédérale est obligatoire et donne droit à une assurance dommage corporel et responsabilité civile ainsi que le droit de passage des examens fédéraux. ➤ En cas de maladie (certificat médical à l'appui) ou en cas d'absence pour classe « découverte » (justificatif), les cours manqués pourront être récupérés, si possibilité. ➤ En aucun cas, la cotisation et la licence ne seront remboursées. ➤ En cas d'incapacité physique de plus de 3 mois l'année pourra être remboursée (hors cotisation/licence), certificat médical à l'appui. ➤ Les tarifs sont en € TTC et comprennent le droit d'accès & l'utilisation des installations (TVA 5,5%), l'enseignement & la cotisation (TVA 20%) et la licence auprès de la FFE (exonération de TVA). | <ul style="list-style-type: none"> ➤ En cas d'absence, il est impératif de prévenir le club jusqu'à 24h à l'avance. ➤ Il est recommandé d'être à jour de son vaccin antitétanique. ➤ Le port d'un casque protecteur et conforme aux normes en vigueur est obligatoire. ➤ Une tenue correcte et adaptée est exigée. ➤ Toute forme de brutalité envers les équidés sera sanctionnée. ➤ Le matériel devra systematiquement être rangé après chaque leçon par les cavaliers. ➤ Prévoir d'arriver 30mn à l'avance afin de pouvoir préparer sa monture et prévoir quelques mn supplémentaires à la fin des cours pour ranger (hors Babies Shetland). |
|--|---|

- Je déclare avoir pris connaissance des tarifs, des conditions générales d'inscription et du règlement intérieur du Club équestre.
- J'autorise le Centre équestre à prendre et à diffuser des photos en vue d'animer le site internet et la page Facebook des Ecuries de St Martin.

A, le / /

BON POUR ACCORD,
SIGNATURE